



Formation accélérée à la gestion (FAG)

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat de connaissances de gestion de base

Prix: 285 euros

Durée: 16 semaines

Pas de possibilité de stage

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admise à la formation de chef d'entreprise, la personne qui a satisfait à l'obligation scolaire (avoir 18 ans au 31/12 de l'année d'inscription) et qui répond à l'une des conditions ci-après :

- Etre porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique
 - Etre porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes
 - Etre titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel
- Si vous n'êtes pas dans les conditions ci-dessus, vous devez présenter un examen d'admission (participation de 30€ à payer par bancontact à l'accueil de l'efp)

Formation en chef d'entreprise

Description

Obtenez votre gestion et montez votre boîte !

La formation accélérée à la gestion (FAG) permet à toute personne qui souhaite devenir indépendante ou créer son activité, d'obtenir rapidement le certificat de connaissances de gestion de base.

En Belgique, ce certificat est obligatoire pour pouvoir exercer une activité commerciale ou artisanale, que ce soit à titre principal ou complémentaire.

La formation accélérée à la gestion est reconnue et homologuée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle vous permet d'acquérir rapidement, en 16 semaines, les compétences en gestion de base. Une fois votre certificat en poche, vous pouvez vous enregistrer auprès de la banque carrefour de entreprises.

Débouchés

Au bout des 16 semaines de formation, vous pouvez choisir de :

- Vous installer comme indépendant et créer votre propre entreprise
- Poursuivre une formation pour un métier

Si vous voulez être indépendant dans un métier protégé, vous devez avoir, en plus de la gestion, le diplôme du métier.

Qualités

Vous devez avoir un esprit d'entreprendre et vouloir devenir indépendant.

Détails sur la formation

Horaire et programme

Cours en journée et en soirée

- FAG G : du 11/02/2019 au 11/06/2019 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00
- FAG H : du 12/02/2019 au 19/06/2019 les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h00
- FAG I : du 11/02/2019 au 19/06/2019 les lundis, mercredis et jeudis de 18h00 à 21h30
- FAG M : du 23/04/2019 au 01/07/2019 et du 19/08/2019 au 16/09/2019, les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

Cours de gestion : 160h sur 16 semaines

- Création d'entreprise (droit)
- Aspects financiers
- Aspects comptables
- Aspects fiscaux
- Gestion commerciale
- Législation
- Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales
- Stratégie commerciale
- Plan financier

Inscriptions

Les inscriptions se font sur rendez-vous le mercredi matin entre 9h30 et 12h00 (sauf en période de congés scolaires) jusqu'au 17 avril 2019.

Pour fixer un rendez-vous, contactez directement le pôle gestion et entrepreneuriat au 02 370 85 30.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un certificat de connaissances de gestion de base.